

POLLIGNON 17

**La Compagnie Colline Théâtre accueille la Cie AMK
DE L'INTERIEUR**

**Une grosse vue du côté du père ...
Théâtre de Marionnettes**



Tout public à partir de 6 ans

Texte et jeu : Philippe Aufferot ♦ Mise en scène, scénographie : Cécile Fraysse
Le samedi 21 octobre 2006 à 20h30 à la salle des fêtes

Bulletin Municipal - Octobre 2006 - n°96

Sommaire...

Édito	3	Hervé Lapalud	19
Infos municipales		Ecole de Musique de Pollionnay	20
Conseil Municipal du 10 juillet	4	Championnats de France des Rallyes	20
Rentrée scolaire 2006	7	Action Catholique des enfants	21
Perspectives Contrat Temps libres	7	Inauguration de la Chapelle Notre Dame de Lorette	21
Combien de temps conserver mes papiers	8	Club Hippique de Pollionnay	22
Permis de construire	9	Classes en 7	23
Etat Civil	9	A.S.M.C. Gymnastique	24
Infos passeports	9	Soirée-Débat	25
Révision P.L.U.	10	Associations des Familles de Pollionnay	26
Travaux	12	Société de Chasse	26
Votre facteur a besoin de vous	13		
Calendrier	14	Divers	
Infos associatives		Fête Inter-Villages	27
27 ^e Foireexpo de Pollionnay	15	Camira	28
Fête de l'école	16-17	SIPAG	28
Fleurissement de la commune	18	L'Araire	29
Colline Théâtre	19	Expression libre	30
Un drôle de rêve	19		

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.
Responsable informations : Geneviève Beauquis
Dépôt légal : Octobre 2006

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69160 TASSIN - 04 78 34 89 18

Le prochain bulletin paraissant courant décembre 2006 les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, et/ou de fichiers informatiques avant le 20 novembre 2006. Merci.

édito...



Cher administrés,

En cette rentrée 2006, notre commune déborde déjà d'activité. La 27^{ème} édition de la foire annuelle a connu un franc succès sous un soleil radieux. C'est la meilleure récompense pour les organisateurs qui s'investissent chaque année davantage.

Les 16 et 17 septembre ont vu la tenue du salon des éditeurs d'art en parallèle à l'exposition dédiée à Geneviève DUMONT, dans le cadre des journées du patrimoine et du festival inter val d'automne. Une animation culturelle de qualité qui contribue au renom de notre village.

Par ailleurs, après l'avis rendu par le commissaire enquêteur, le travail a repris sur le projet de PLU. A ce sujet, je me dois de rétablir un certain nombre de vérités par rapport à ce que j'ai entendu et lu, lors de l'enquête publique.

Je suis en effet très étonné qu'un certain nombre de remarques et de courriers faits sans connaissance de ce dossier, soient simplement basés sur des affirmations sans fondements énoncées par quelques administrés, dont l'objectivité reste à démontrer, et qui ne prennent, qui plus est, aucunement en compte l'intérêt collectif. La désinformation a provoqué des réactions disproportionnées. Il eut été plus judicieux de venir consulter vos élus en mairie pour discuter de ces questions. Je n'ai en effet jamais refusé de recevoir un pollionnois. Je ne citerais que le terme « expropriation » pour imaginer mon propos. Je défie quiconque de trouver dans le dossier du PLU un projet que nécessiterait cette procédure. Je vous rappelle d'ailleurs que chaque fois qu'il a été nécessaire de rechercher un terrain pour un aménagement collectif, les municipalités successives ont recherché les propriétaires qui souhaitaient vendre leurs biens.

L'enquête publique permet de plus à chaque citoyen de s'exprimer en prenant connaissance des différentes pièces constituant le dossier. Le commissaire enquêteur doit pour sa part informer et renseigner en toute neutralité avant d'émettre un simple avis.

Enfin, j'insiste sur le fait que tous les partenaires institutionnels et les diverses corporations ont été associés tout au long de la procédure et ont tous émis un avis avant que le projet ne soit présenté à la population. Je tiens à vous rassurer : vos élus ne sont pas bornés et sauront prendre en compte certaines propositions. Un document tel qu'un PLU doit savoir évoluer avant d'arriver à maturité. Mais bien évidemment, il ne saura et ne pourra contenter tous les intérêts particuliers. C'est pourquoi nous avons décidé de revoir notre projet et le soumettre à nouveau aux personnes publiques associées avant une nouvelle enquête publique.

Je tiens par ailleurs à vous rappeler que, si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre prochain pour pouvoir participer aux scrutins qui auront lieu en 2007.

Un recensement complémentaire de la population aura lieu entre le 1^{er} et le 15 octobre prochain. Il concerne toutes les personnes arrivées sur la commune depuis le 8 mars 1999. Enfin, je salue l'installation d'une nouvelle entreprise de service sur la commune. Il s'agit d'Ambulances PLS (Pollionnay Lyon Secours) qui démarrera son activité début octobre 7j/7 et 24h/24 (téléphone 04.78.48.90.51).

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer et d'échanger à l'occasion de toutes les manifestations inscrites au calendrier des fêtes, où naturellement les Pollionnois sont attendus et invités.

Cordialement

Le Maire



CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil Municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (devant l'entrée de la Mairie).

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque Conseil Municipal.

SEANCE DU 10 JUILLET 2006

CESSION DE TERRAINS POUR L'EURO SYMBOLIQUE DE L'OPAC À LA COMMUNE DE POLLIONNAY

Dans le cadre des régularisations foncières liées à l'opération "Les Jardins d'Antan", l'OPAC du Rhône cède à la commune les parcelles AI 464 et 470 (les espaces verts déjà entretenus par le personnel communal et l'espace situé au nord entre le bâtiment et la cure). Il convient également de créer des servitudes sur les différentes parcelles propriétés de la commune au profit de l'OPAC et réciproquement pour le droit de passage et les réseaux. **Voté à l'unanimité.**

DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DE VOIE SANS ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE

Pour faire suite à la demande d'un riverain du chemin du Mas de Valencieu qui utilise de manière permanente une portion de ladite voie pour stationner ses véhicules, il est proposé de déclasser cette partie de voirie, afin de pouvoir la céder à titre onéreux. En effet, l'article L 141-3 et suivants du code de la voirie routière prévoit que "le classement et le déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal". **Voté à l'unanimité.**

ACCÈS INTERNET HAUT DÉBIT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : ACCORD DE PARTENARIAT AVEC RVC (FILIALE UPC/NOOS)

Dans le cadre de la convention cadre signée entre l'EPAR (Etablissement Public pour les Autoroutes Rhodaniennes de l'Information) et RVC (filiale d'UPC-NOOS) conclue le 7 avril 2006, il est proposé de signer un accord de partenariat avec RVC pour la mise à disposition des habitants de la commune d'un espace dénommé "espace public numérique du Rhône" à la médiathèque, qui dispose d'un accès à l'internet haut débit. **Voté à l'unanimité.**

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVL

Suite aux remarques formulées par les services de l'Etat à la CCVL le 23 mai 2005, la Communauté de Communes a procédé à une modification de ses statuts afin de préciser notamment la définition de l'intérêt communautaire de certaines compétences telles que le logement social et le logement en faveur des personnes défavorisées.

Par ailleurs, la CCVL a retiré de la liste actuelle des

équipements d'intérêt communautaire annexée à l'arrêté préfectoral du 13 mai 2005 le terrain de football et les vestiaires correspondants à Messimy.

Il faut principalement retenir les modifications en matière de logement social, notamment la possibilité d'intervention économique de la CCVL, afin de renforcer la mixité sociale et d'installation de l'aire des gens du voyage. **Voté à l'unanimité.**

SYNDICAT MIXTE ACOLADE : APPROBATION DES STATUTS DE LA CCVL

L'association ACOLADE a été créée en 1999 afin d'assurer la gestion et la coordination des actions du contrat de développement Rhône-Alpes sur un périmètre couvrant les 4 communautés de communes de l'ouest lyonnais, à savoir les communautés du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, du Pays Mornantais et de la Vallée du Garon.

A la demande de la Région, l'association ACOLADE a abandonné son statut associatif et s'est transformée en un syndicat mixte "fermé" dont les membres sont les 4 communautés de communes précitées.

Ce syndicat mixte ACOLADE reprendra les missions et les activités de l'Association du Pays des Coteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement (ACOLADE) liées au Contrat de Développement Rhône-Alpes de l'Ouest Lyonnais.

Conformément à l'article 21 des statuts de la CCVL, "l'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte ou à un établissement public foncier local est décidée par le conseil de communauté statuant à la majorité simple et après accord des conseils municipaux des communes membres donné dans les conditions de majorité requises pour la création de la Communauté". Il conviendrait donc d'autoriser la CCVL à adhérer à ce syndicat mixte. **Voté à l'unanimité.**

TERRAIN DE FOOTBALL ET VESTIAIRES CORRESPONDANTS SITUÉS À MESSIMY : RETRAIT DE LA LISTE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE ET CESSION GRATUITE

La CCVL a construit un terrain de football et des vestiaires correspondants d'intérêt communautaire à Messimy. Cet équipement a toutefois fait l'objet d'une convention d'entretien entre la CCVL et la commune de Messimy dans laquelle il était stipulé que les charges de fonctionnement seraient assumées par la commune de Messimy qui devait en "assurer la gestion courante, comme s'il s'agissait d'un équipement communal".

Afin de régulariser la situation juridique de cet équipement, et suite à la délibération du conseil de la CCVL du 6 juillet 2006, il est proposé au conseil municipal de retirer de la liste actuelle des équipements d'intérêt communautaire le terrain de football et les



vestiaires à Messimy et de le céder à la commune de Messimy, à titre gratuit.

Voté à la majorité (12 pour, 1 abstention C RAQUIN).

CONTRAT DE SERVICE DIALEGE : MANDAT À LA CCVL

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais a demandé à EDF de bénéficier de l'offre de service Dialège afin d'accéder à l'ensemble des informations relatives à la fourniture d'électricité sur différents sites dont la gestion relève de la CCVL, informations mises en ligne sur Internet par EDF.

Les communes membres de la CCVL ont également manifesté leur intérêt à bénéficier de ce service pour leurs propres fournitures d'électricité.

Dans le cadre d'une mutualisation des moyens et afin de bénéficier d'un tarif préférentiel, la CCVL propose de souscrire ce contrat de service pour l'ensemble des sites des neuf communes membres et d'en supporter la charge financière. Le suivi du contrat demeurerait de la responsabilité de la commune, les informations mises en ligne la concernant ne seront accessibles qu'à elle seule.

Il est donc proposé au conseil municipal de délibérer pour donner mandat à la CCVL pour la conclusion d'un tel contrat.

Il est précisé que grâce à ce service, un problème de surconsommation à la salle des fêtes a pu être solutionné.

Voté à l'unanimité

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE - ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007

Le décret n° 2000-672 du 19 juillet 2000 qui fixait les conditions de revalorisation des tarifs de la restauration scolaire a été abrogé.

Le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 stipule "les prix ne peuvent être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficie ce service et y compris lorsqu'une modulation est appliquée". Aussi, il est proposé de fixer les tarifs pour l'année scolaire 2006/2007 tels que :

Repas maternelle : 3,05 euros

Repas primaire : 3,35 euros

Repas adultes : 5,00 euros

Il est précisé que l'augmentation se situe entre 4 et 5% et que malgré cela, la commune continue à avoir un déficit dans la gestion de ce service aux familles qui est donc pris en charge en partie par la collectivité.

Voté à l'unanimité

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DES SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Cette disposition a pour objectif de renforcer la transparence et l'information dans la gestion de ces services, disposition qui est inscrite dans la Loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Toujours dans l'esprit de transparence voulue par la loi Barnier, ce rapport annuel doit être mis à la disposition du public. Cette mise à disposition se fait en mairie dans les quinze jours suivant sa présentation au conseil municipal.

Parallèlement un exemplaire de ce rapport doit être adressé au Préfet pour information.

Le rapport sur le service de l'assainissement est établi par la SDEI, société délégataire de l'affermage et celui sur l'eau par le SIDESOL, syndicat intercommunal à qui la commune a délégué la compétence gestion de l'eau.

Remarques sur la gestion 2005 :

assainissement :

on note :

- une augmentation d'environ 4,1 % du nombre d'usagers raccordés à l'assainissement
- une baisse de 5 % des volumes facturés
- 308 abonnés sont reliés au réseau communal
- le taux de raccordement est de 46,7 %, soit une hausse de 1,7%
- la part de la collectivité a augmenté de 2,38 % pour l'abonnement et de 2,51 % pour la consommation
- la part du fermier a augmenté de 2,62 % pour l'abonnement et 2,65 % pour la consommation.

eau :

on note :

- 660 abonnés, soit une augmentation de 4,4%.
- une baisse de 4,3% des volumes facturés
- une augmentation de 2,04 % du prix moyen TTC au m³
- une conformité de toutes les analyses bactériologiques effectuées.

Le conseil municipal prend acte de la présentation desdits rapports.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU RESEAU D'AIDE - ANNEE SCOLAIRE 2005/2006

La commune de POLLIONNAY participe au Réseau d'Aide de la Circonscription de l'Education Nationale LYON XX du secteur de VAUGNERAY.

RAPPEL ANNUEL

L'arrêté préfectoral du 19/04/1999 stipule que l'usage des tondeuses à gazons pour les particuliers est autorisé :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les feux sont interdits du 15 mai au 30 septembre (arrêté préfectoral du 15/05/2003).

Il vous est rappelé que les déchets concernant la tonte, l'égavage... doivent être déposés à la déchetterie de Vaugneray. En aucun cas ils ne seront collectés avec les ordures ménagères par les camions chargés du ramassage.



La ville de CRAPONNE demande donc une participation aux 10 communes participantes au prorata du nombre d'élèves des écoles maternelles et élémentaires. Il est donc proposé de signer une convention avec la ville de CRAPONNE pour fixer la participation de la commune de POLLIONNAY pour l'année scolaire 2005/2006 à 242,13 euros. Il est précisé que ce réseau aide les enfants en difficulté et compte dans ses effectifs un enseignant spécialisé et un psychologue.

Voté à l'unanimité.

INTERVENANTS EN TEMPS PERISCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Pour l'année scolaire 2006/2007, les activités périscolaires suivantes peuvent être proposées aux élèves de l'école Michel SERRES :

Activités physiques, à raison de 4 heures par semaine.

Arts plastiques, à raison de 1 heure par semaine.

Il convient donc de délibérer pour fixer les modalités de rémunération des intervenants, avec lesquels la commune signera un contrat de travail.

Ces intervenants seront recrutés du 1^{er} octobre 2006 au 30 juin 2007. Il leur sera payé une demi-heure de préparation pédagogique et/ou de déplacement pour chaque heure de cours effectuée et 10% de congés payés. Le taux horaire est fixé à 14,41 euros.

Voté à l'unanimité.

INTERVENANT EXTERIEUR DE MUSIQUE EN TEMPS SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2006/2007

Dans le cadre d'un projet pédagogique établi en concertation avec les enseignants et approuvé par l'Inspection Académique de la circonscription, la commune est amenée à rémunérer un intervenant de musique qui intervient en temps scolaire, à raison de 4 heures par semaine.

Il est proposé de baser sa rémunération sur le 1^{er} échelon du grade de professeur d'enseignement artistique hors classe de la Fonction Publique Territoriale. Il lui sera versé 10% de congés payés. Il sera recruté du 1^{er} octobre 2006 au 30 juin 2007.

Voté à l'unanimité.

AIDEZ-NOUS À TROUVER UN SLOGAN...

Peu de personnes ont répondu à notre appel lors du dernier bulletin et il nous est difficile de faire un choix... Aussi nous sollicitons à nouveau votre imagination pour dynamiser le site internet de la CCVL et le nôtre par la même occasion. La commune de Vaugneray a choisi par exemple : « Vaugneray, c'est dans ma nature ». Nous espérons que l'été et les vacances vous donneront l'inspiration nécessaire...

La Commission Communication

Veillez retourner vos slogans soit par courrier à la Mairie, ou par e-mail pollionnay@coteaux-lyonnais.com

AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION DU 1^{ER} CONTRAT ENFANCE 2001/2005

La CCVL et huit de ses communes membres ont signé en 2001 un Contrat Enfance pour la période 2001 - 2005. Suite aux négociations menées avec la CAF, qui n'a pas encore défini sa politique en la matière, il paraît opportun de solliciter de celle-ci la prolongation de ce contrat pour 6 mois en 2006, afin de bénéficier des mêmes accords qu'en 2005.

Voté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de faciliter le travail des agents communaux affectés à ce service et d'améliorer le service rendu aux usagers et familles, il est proposé de valider un nouveau règlement intérieur au restaurant scolaire de l'école Michel SERRES. Celui-ci ne modifiant pas les horaires de travail du personnel, il n'a pas dû être soumis pour avis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône dont dépend la commune de POLLIONNAY. Il est précisé que ce projet a été soumis au personnel et à la directrice de l'école et qu'il institue officiellement avec quelques améliorations ce qui se pratiquait déjà.

Voté à l'unanimité.

REGLEMENT INTERIEUR DU PERISCOLAIRE

Afin de faciliter le travail des agents communaux affectés à ce service et d'améliorer le service rendu aux usagers et familles, il est proposé de valider un nouveau règlement intérieur du périscolaire de l'école Michel SERRES. Celui-ci ne modifiant pas les horaires de travail du personnel, il n'a pas dû être soumis pour avis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône dont dépend la commune de POLLIONNAY.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE

Ce point est retiré de l'ordre du jour, compte tenu de l'absence d'accord définitif sur son contenu par toutes les parties concernées.



BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE

Franck Fournier

pains spéciaux - pains - pâtisseries - traiteur sur commande

04 78 48 11 57 - POLLIONNAY



RENTREE 2006

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 4 septembre dernier, avec un effectif de 144 élèves dont la répartition est la suivante :

Maternelles :

- Petite et moyenne section : 23 élèves avec Geneviève Pagerey
- Moyenne et grande section : 23 élèves avec Marielle Malagutti (et Anne-Laure Meny le mardi).
- Elémentaires : CP..... 18 élèves avec Françoise Battesti.
CE1-CE2..... 27 élèves avec Marianne Saturnin
CE2-CM1..... 26 élèves avec Alain Chignier
CM2..... 27 élèves avec Marie-Agnès Mugnier

L'école est ouverte aux enfants dès 7h30 avec la garderie.

A la fin des cours, les élèves peuvent bénéficier des activités animées par Sandrine Pocachard et Charlotte Rouchouse de 16h30 à 17h30, ou se rendre en étude.



L'ASSISTANTE SOCIALE M^{ME} MAURE

sera présente en salle des Associations le 1^{er} mercredi de chaque mois sur rendez-vous de 10 h à 12 h.
Pour les rendez-vous appeler la MDR à Vaugneray

TÉL. 04 78 45 78 20



PATRU ENTREPRISE DE BÂTIMENT

PLÂTRERIE - PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL
MENUISERIE - FAUX PLAFONDS

161, route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains

Tél. 04 78 34 50 13 - Fax 04 78 34 81 61



19, Chemin de Valler
69670 VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 90 63
Fax. 04 78 45 87 34

Port. 06 14 68 61 76
charbonnier.jeanpaul@free.fr

La garderie fonctionne à partir de 16h30 pour fermer ses portes à 18h ; merci aux familles de respecter cet horaire.

Dans le cadre de l'enquête sur les rythmes scolaires, les parents d'élèves, les enseignants et la commune se sont prononcés pour le maintien de la semaine de quatre jours et demi. Il semblerait que d'autres écoles de la Communauté de Communes aient choisi les mêmes horaires, ce qui pourrait, à plus ou moins long terme, permettre de réadapter les plages de fonctionnement des CLSH intercommunaux.

Bonne année scolaire à tous.

Elisabeth Gallone

PERSPECTIVES TEMPS LIBRES

La commune s'est engagée en 2004 dans des actions auprès de la jeunesse, dans le cadre des contrats Temps Libres en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Ces actions, ciblées plus particulièrement en direction des 8-12 ans, ont permis aux enfants de bénéficier de stages de qualité durant les petites vacances ; le stage du printemps 2006, centré sur la découverte du milieu naturel à travers des activités ludiques et sportives, a remporté un vif succès auprès des participants.

Il est souhaitable de maintenir ces actions, et ce malgré les incertitudes qui pèsent sur notre partenariat avec la CAF dont les perspectives sont encore mal définies au moment de renouveler ses contrats avec les communes. La volonté est de poursuivre ces activités en s'adressant à la tranche d'âge supérieure ; l'idéal serait d'impliquer les adolescents dans la préparation et la mise en œuvre du projet...et j'ai toujours eu tendance à croire à l'idéal... Alors pourquoi pas une Semaine Temps Libres Ados ?

Elisabeth Gallone

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 8 h 30 - 12 h 00

Mercredi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Tél. 04 78 48 12 09 - Fax 04 78 48 15 09
pollionnay@coteaux-lyonnais.com

COMBIEN DE TEMPS CONSERVER MES PAPIERS ?

Inutile de continuer à remplir vos placards de tous vos papiers et autres factures : il n'y en a que peu de documents à garder toute sa vie. Au bout d'un certain temps, variable selon les cas, les autres sont bons à jeter.

DOCUMENTS	DUREE	OBSERVATIONS
Accidents du travail	A vie	Et tous les documents y afférant
Assurances		
Automobile, habitation (contrats)	2 ans	Après résiliation du contrat
Quittances, avis de résiliation	2 ans	Après résiliation du contrat
Contrats de responsabilité civile (automobile, professionnel)	A vie	
Assurances vie/décès		
Contrat	A vie	Art L114-1 code des assurances
Quittances des primes	2 ans	Art L114-1 code des assurances
Avocats et avoués		
Notes d'honoraires	30 ans	
Factures d'honoraires	2 ans	Art 2 loi du 24/12/1897
Avocats et avoués	1 an	
Huissiers		
Banque		
Chèques	1 an + 8 jours	Délai pour agir contre sa banque
Talons de chèquiers	10 ans	30 ans si vous avez prêté de l'argent
Talons de mandats et virements	2 ans	30 ans si vous avez prêté de l'argent
Relevés de compte	10 ans	
Tickets carte bancaire	1 an	
Bulletins		
De paie	5 ans	
De salaire	à vie	Au moins jusqu'à la retraite
Certificats		
De garantie	Jusqu'à expiration	
De ramonage	1 an	
De travail	à vie	Au moins jusqu'à la retraite
Médicaux	à vie	
Chômage		
Avis de prise en charge	A vie	
Avis de paiement	5 ans	Art 2277 du Code civil
Consommation		
Achat d'objets (TV, hi-fi)	Tant que vous les détenez	
Contrats		
De mariage	A vie	Même après un divorce
De travail	2 ans	Après résiliation
Contravention	1 an	
Copropriété		
Règlement	A vie	Tant qu'on est propriétaire
Relevé de charges	10 ans	Tant qu'on est propriétaire
Crédits		
A la consommation	2 ans	A compter de la dernière échéance
Immobiliers	10 ans	A compter de la dernière échéance
Diplômes	A vie	
Divorce		
Jugement	A vie	
Pension alimentaire	5 ans	Après le dernier versement
Donation	A vie	
Dossiers		
Médicaux	A vie	
Scolaires	Jusqu'à la fin des études	

Etats des lieux		
D'entrée en location	Jusqu'à la fin de la location	
De départ	Jusqu'au remboursement du dépôt de garantie	
Factures		
D'eau	2 ans	
D'électricité, gaz (EDF-GDF)	5 ans	
De téléphone	1 an	
Factures de réparations		
Par un commerçant	10 ans	
Par un artisan	30 ans	
Travaux de construction	10 ans	Et tous les documents y afférant
Huissier	1 an	
Identité		
Passeport, carte d'identité	Jusqu'au renouvellement	Même s'ils sont périmés
Impôts		
Locaux	A vie	
Sur le revenu, sur la fortune	4 ans	
Avertissements, avis d'imposition	4 ans	
Preuves de paiement	4 ans	
Redevance audiovisuelle	3 ans	Après la date de mise en recouvrement
Livrets		
D'épargne	A vie	
De famille	A vie	
Militaire	A vie	
Loisirs		
Factures d'hôtels, restaurants	6 mois	Art 2271 du code civil
Location		
Bail, charges	5 ans	Après le départ
Quittances de loyer	5 ans	Après le départ
Notaire		
Frais divers et honoraires	5 ans	Loi du 24 décembre 1897
Pension civile ou militaire	A vie	
Propriété		
	A vie	Au moins tant que l'on est propriétaire
Reconnaitances de dettes	30 ans	A l'issue du remboursement
Rentes	5 ans	
Retraite		
Avis de paiement	A vie	
Relevés de points	A vie	
Pension de réversion	A vie	
Santé		
Certificats médicaux	A vie	Récidive éventuelle
Clinique privée (factures)	10 ans	Pour frais de séjour
Hôpital (factures)	30 ans	Pour frais de séjour
Ordonnances	jusqu'à expiration de validité	
	2 ans	
Remboursement de sécurité sociale et de mutuelle		
Traites (lettre de change)	3 ans	Code du commerce
Transports		
Récépissé d'enregistrement de bagages	1 an	
Déménagement (facture)	1 an	A compter de la réception

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Mmes Michèle et Audrey GAILLETON**
La Poizatière
Création de 2 chambres d'hôtes supplémentaires
Accordé
- M. et Mme Philippe GODOT**
Coteau de la Garenne
Agrandissement - création de garage - Accordé
- M. Dominique ROCHE**
Le Labbé - avenue ND de Lorette
Construction d'une piscine et d'un garage double - Accordé
- SCI POLLIONNAY BOURG - NEXITY GEORGES V**
Le Bourg
Construction de 33 logements et commerces
En cours d'instruction
- M. Christophe LEVESQUE**
Le Coteau de la Garenne
Extension - En cours d'instruction
- M. Daniel BESSIERE**
Ponce
Construction d'une terrasse et d'un abri - Accordé
- M. et Mme Matthieu AUFORT**
Le Labbé
Modification d'une ouverture - En cours d'instruction
- M. Philippe MURE**
Chemin du Vivarais
Extension - En cours d'instruction



AIAD

Une association au service de l'aide à domicile auprès des personnes âgées :
Place Andrée-Marie Perrin - 69290 Craponne. Tél. 04 78 57 34 09

**GARAGE
CHAPOLARD**
Agent Peugeot



Mécanique • Carrosserie
Vente neuf & occasion

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

- Claudia Suzanne CASSON** - 87 ans - le 08/07/06 à POLLIONNAY - Les Presles
- Marie SONNAILLER épouse SAUZE** - 101 ans - le 27/07/06 à POLLIONNAY - Maison de Retraite Jean Villard
- Suzanne BOUJON épouse DUNEIGRE** - 88 ans - le 21/08/06 à POLLIONNAY - Maison de Retraite Jean Villard

NAISSANCE

- Mathéo Gérard Christian GUILLARME**
né le 27/08/06 à Ecully

MARIAGES

- Zahia BENARBIA et Pascal MARTINEZ**
le 3 juin 2006
- Céline BLANCHARD et Paul-Antoine LIBOUREL**
le 8 juillet 2006



INFOS PASSEPORTS

Lancement du passeport électronique

Depuis le 15 avril 2006 et la mise en place du passeport électronique, quelques changements pour les documents nécessaires à l'établissement du titre :

- copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur majeur,
- copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur mineur et du représentant légal,
- photographies réalisées par un professionnel (nouvelles normes très rigoureuses), mêmes exigences pour les Cartes Nationales d'Identité.
- passeports en urgence (procédure dérogatoire et exceptionnelle),
- plus de possibilités d'inscription de mineurs sur le passeport d'un tiers.

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF YAMAHA LYON

ALEXIS
MOTOS

2 adresses

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès
tél. 04 78 72 39 39 - fax 04 78 61 70 70

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 58 24 57

CAP MOTO

Motos • Atelier • Pièces détachées
58, chemin de la Bruyère

69570 Dardilly

tél. 04 72 52 76 76 - fax 04 37 49 09 44

www.alexis-motos.com

RÉVISION DU P.L.U.

NOUVEAU POINT

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 7 juin au 22 juillet, Monsieur BION, commissaire enquêteur, nous a remis son rapport, consultable en mairie.

Même si ce dernier donne un avis favorable au projet du futur Plan Local d'Urbanisme, malgré quelques réserves, il a été décidé de reprendre la procédure à l'étape de l'arrêté et de proposer une nouvelle enquête publique dans les prochaines semaines.

Cette décision a pour objectif de faire en sorte de se donner du temps pour mieux prendre en compte l'ensemble des critiques, remarques et demandes exprimées. Cela étant, il est bon de préciser quelques points :

les plans présentés sont des schémas de principe : un document d'urbanisme est un outil de prévision pour les 10 à 15 prochaines années, capable d'accompagner des évolutions inéluctables même si certains points sont à corriger.

Concernant l'économie locale, avec ses enjeux de création d'emplois, d'augmentation de richesses fiscales et de dynamisme social, même si l'agriculture doit y tenir toute sa place, son développement doit se

faire par la promotion de différentes activités. Pour des lieux susceptibles d'accueillir de futurs équipements collectifs, la réflexion est à reprendre. La classification Ue signifie "Urbanisable pour des équipements publics", le "e" n'implique pas une expropriation.

Concernant la densification du bourg, notre commune s'inscrit dans un programme local de l'habitat intercommunal qui lui prescrit de limiter l'évolution de sa population à 1,5% par an, en moyenne, pour les 30 prochaines années.

Notre débat et notre travail se poursuivent donc.

André BROTTE
Adjoint à l'Urbanisme

Un recensement complémentaire de la population aura lieu entre le 1^{er} et le 15 octobre 2006.

Il concerne les personnes arrivées dans la commune depuis le 8 mars 1999.

Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur.

Réparation agricole Maurice PERRAUD



Concessionnaire ZETOR

ZA de Clape-Loup
69280 Ste-Consorce

Tél. 04 78 87 60 40

Fax 04 78 87 60 41

Acousti'Confort

Centre de correction auditive

Joëlle BESACIER, Audioprothésiste

Michèle COUVRET, Technicienne en audioprothèse

- Prêt et essais d'appareils auditifs
- Nouvelles technologies numériques
- Bilan, réglages et soins audioprothétiques gratuits
- Embouts anti-eau et anti-bruits Sur mesure
- Piles, accessoires télévision, téléphone
- Réparations toutes marques au laboratoire

102, avenue Pierre Dumond
Tél. 04 78 57 59 22

CRAPONNE

TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 04 78 59 22 64

Ouverture d'un nouveau

Bar - Restaurant

(menus du jour, petite restauration)



"La Cour du Roy"



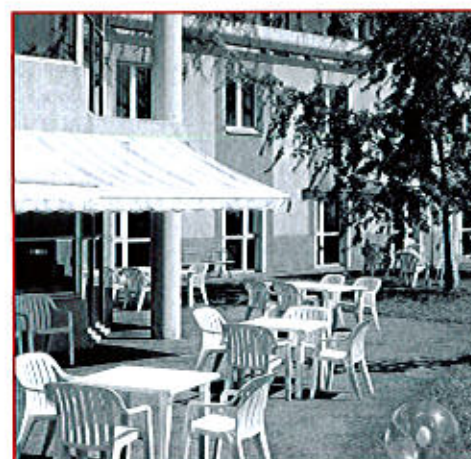
69290 Pollionnay - Tél. 04 78 48 15 73

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.

Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour



Les Aurélias
Route des Presles
69290 Pollionnay
Tél. : 04 78 87 42 42
Fax : 04 78 87 42 00



J.M.T. Peinture

PLATRERIE - ISOLATION - FAUX-PLAFONDS

PEINTURE ET DÉCORATION

- Peinture traditionnelle •
- Peinture décorative • Patine •

- CHAPE LIQUIDE : Applicateur agréé LAFARGE
- CHAPE LIQUIDE ANHYDRITE (sur plancher chauffant, sur plancher bois)
- CHAPE CIMENT
- CHAPE LÉGÈRE
- CHAPE DE RAVOIRAGE : NEUF ET RÉNOVATION

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS VOS PROBLÈMES DE SOL

04 78 45 99 02

Jean Marc Trabach : Z.A. Les Deux Vallées - 69670 VAUGNERAY - Fax : 04 78 45 89 42



Entreprise depuis 1976 à votre service



ZI Chemin du Château - 69630 CHAPONOST

Tél. 04 78 56 18 53

- Traitement de charpentes
- Traitement de tuiles
- Ravalement de façades
- Peinture et enduit projeté
- Isolation thermique extérieure
- Double vitrage - rénovation
- Isolation des combles

TRAVAUX - AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE VALENCY

ROUTES DÉPARTEMENTALES N° 99 ET 70 - COMMUNE DE POLLIONNAY

Les travaux à réaliser consistent à aménager l'intersection pour offrir de meilleures conditions de visibilité et renforcer la perception du carrefour.

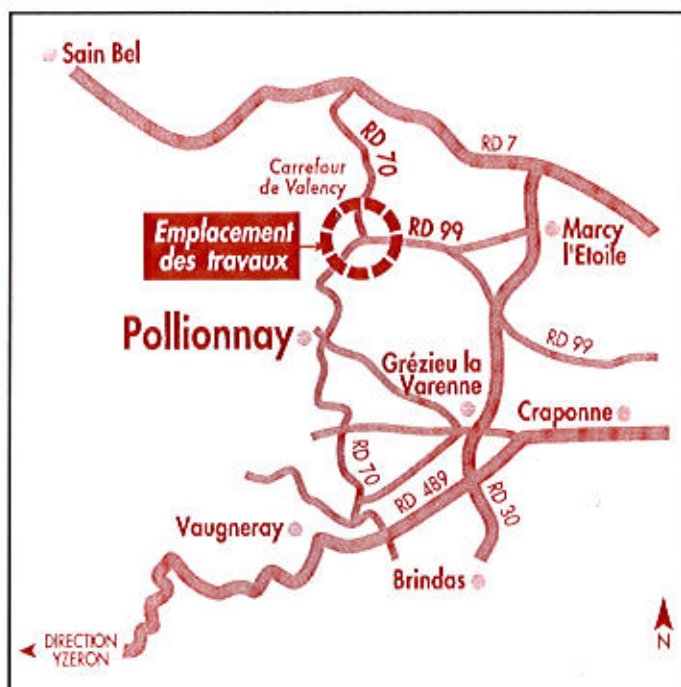
Pendant les travaux, la circulation se fera par sens alterné.

A cette occasion, nous faisons appel à votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

- **Début des travaux : 2 octobre 2006**
- **Durée prévisionnelle : 3 mois**
- **Coût de l'opération : 140 000 Euros**
- **Financement : Département du Rhône**

Contact :

Département du Rhône - Maison du Rhône de Vaugneray
1, Le boulevard - 69670 Vaugneray
Tél. : 04 78 45 78 29 - Fax : 04 78 45 67 99



Plomberie - Sanitaire - Zinguerie - Chauffage

Paul RIVOIRE

Siège : La Quinsonnière - 69290 POLLIONNAY

Adresse : B.P. N°60 - 69290 CRAPONNE

Tél. 04 78 48 14 37 • Portable 06 08 05 88 24
Fax 04 78 48 15 97



BOULANGERIE - PÂTISSERIE ARTISANALE

Thierry SEVE

Pain au levain

Rue Antoine Brun
69280 Sainte Consorce
Tél. 04 78 87 08 49

Viennoiseries
pur beurre

Fermé le lundi

Pâtisseries maison

Roger Beaumont

Conseil et formation pour l'utilisateur
maintenance pour l'ordinateur familial



Aide Informatique et Logicielle personnalisée

AILP'ordi

Place du Square
69290 Pollionnay

Téléphone : 04 27 70 08 52
Tél. mobile : 06 60 48 75 89
ailpordi@club-internet.fr



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

VOTRE FACTEUR A BESOIN DE VOUS !

Pour assurer la distribution 6 jours sur sept d'environ 3000 objets/jour, deux facteurs sillonnent les routes de Pollionnay. Au volant de leur voiture jaune reconnaissable entre toutes, été comme hiver, ils exercent leur métier avec rigueur et passion. Pour améliorer la qualité de leur service, ils ont besoin de vous. Explications.

A 6h00, Jean-Pierre et Patrick, facteurs à Pollionnay prennent leur service au centre courrier de Crajonne. Ils participent au tri général, un travail collectif qui permet de répartir le courrier entre les différentes tournées du Centre courrier de Crajonne, destiné aux sept communes suivantes : Pollionnay, Crajonne, Grézieu, Vaugneray, Brindas, St Genis les Ollières, Saint Laurent de Vaux. Puis, ils répartissent le courrier de leur tournée par rue ou portion de rue ou lieu-dit à l'aide de cases étiquetées. Et enfin, ils classent les correspondances à distribuer dans l'ordre prescrit par le bulletin d'itinéraire de leur tournée. Une tournée bien préparée est une tournée à moitié faite ! C'est le départ vers 8h30 direction Pollionnay.

Le parcours du combattant

Parfois, nos facteurs ont l'impression de faire comme à l'armée leur parcours du combattant ! "Se perdre dans des hameaux qui n'ont pas de noms de rues et où parfois les maisons ont des boîtes aux lettres sans nom compliquent singulièrement leur tâche notamment lors des congés quand des remplaçants effectuent les tournées. Nous n'aimons pas distribuer du courrier à une mauvaise adresse" souligne Philippe Richard, Directeur du centre courrier de Crajonne. Vous voulez rendre votre facteur heureux ?

Communiquez votre adresse exacte, vérifiez la lisibilité de votre nom sur votre boîte aux lettres, équipez-vous si ce n'est pas déjà fait d'une boîte aux lettres normalisée, idéale pour recevoir du courrier volumineux...

Sensibilisée à l'amélioration de la desserte postale, la mairie de Pollionnay a œuvré pour améliorer l'accessibilité des habitants et des territoires en donnant des noms aux rues. La mairie a également compris l'intérêt de mettre en place des batteries de boîtes aux lettres situées à l'entrée des lotissements. Plus l'accès est facile, moins il y a de risques d'accidents notamment en période hivernale. "Nous souhaitons par ces actions contribuer à l'amélioration de notre qualité de service auprès de chaque habitant de Pollionnay : les anciens comme les nouveaux arrivants. Et nos facteurs ont à cœur de distribuer six jours sur sept le courrier au bon destinataire". Merci de veiller à communiquer votre adresse exacte à tous vos correspondants, vous en serez les premiers bénéficiaires.

Caroline Juvanon
Directeur de la communication
Courrier du Rhône

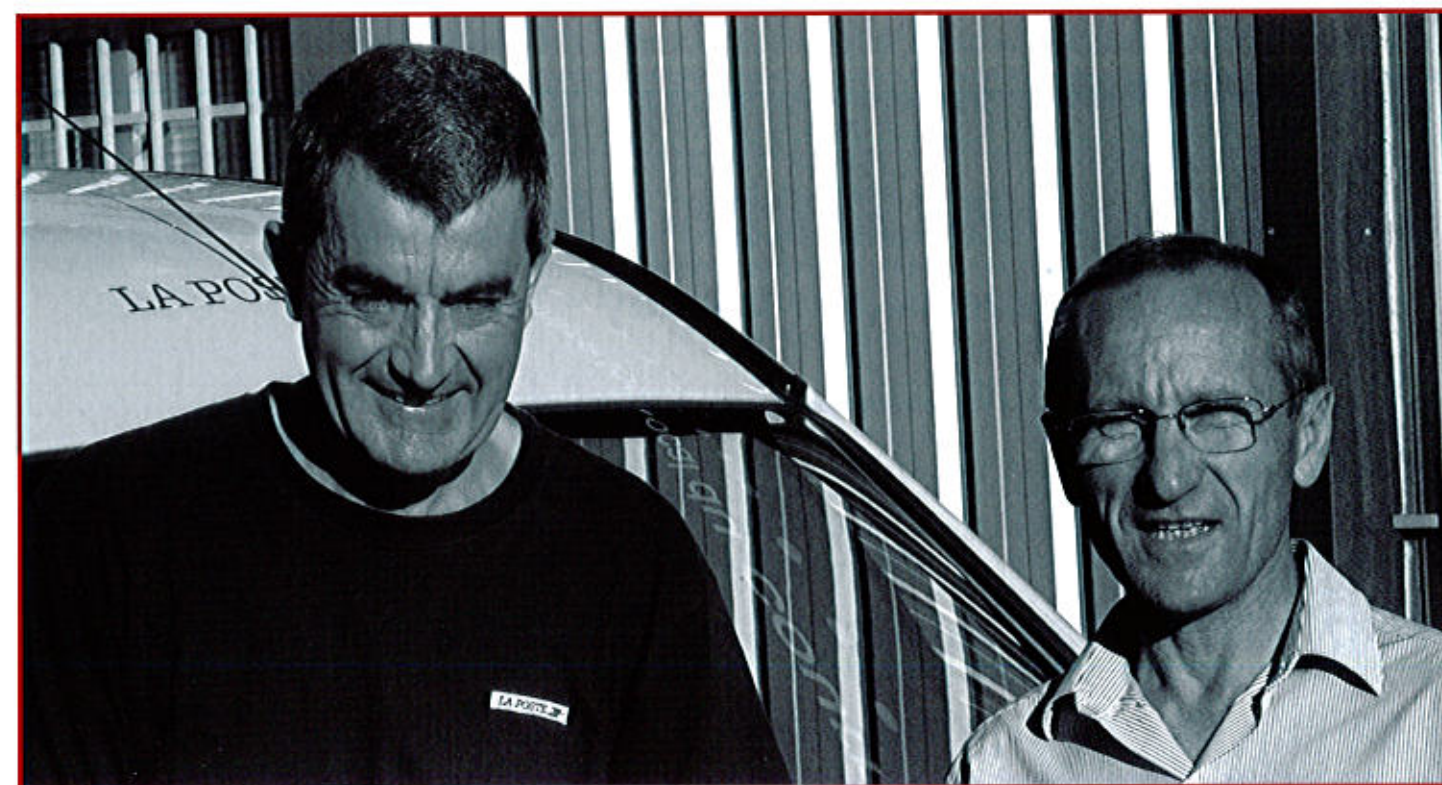
Atelier Tudelle

Architecture - Aménagements extérieurs

Henri et Robert SIMONARD

Pucet - 69670 Vaugneray • Tél. 04 78 45 92 61
Fax 04 78 45 94 88 • E-mail : h.simonard@wanadoo.fr

Réalise l'aménagement du plateau multi-sports





CALENDRIER

4^e TRIMESTRE 2006

ORGANISATEUR	DATE	HEURE	ACTIVITÉ	LIEU
Maison de la rencontre	dimanche 15 octobre	10h à 12h	Assemblée Générale	Maison de la rencontre
Boules des pins	samedi 21 octobre	13h30	Coupe Dominique Coquard	Stade Jean-Benoît Morel
Colline Théâtre	samedi 21 octobre	20h30	Pièce de la Compagnie AMK "De l'intérieur"	Salle des Fêtes
Pompiers	vendredi 10 novembre	20h	Choucroute	Salle des Fêtes
Anciens Combattants	samedi 11 novembre	11h	Cérémonie + apéritif	Salle des Fêtes
Anciens Combattants	samedi 18 novembre	12h	Choucroute dansante+animation	Salle des Fêtes
LAB Sport Auto	samedi 25 novembre	20h	Soirée dansante	Salle des Fêtes
Municipalité	jeudi 7 décembre	12h	Repas de Noël des anciens	Salle des Fêtes
Cercle agricole, Comité de la Foire, Commerçants, Chasse, Comité des Fêtes	vendredi 8 décembre	18h	Illuminations	Tout le village
Médiathèque	vendredi 8 décembre	soirée	Spectacle de chansons - Hervé Lapalud	Salle des Fêtes



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h 00



04 78 44 72 60



STATION SERVICE 24 H / 24
Sans plomb 95 - 98 - Gazole - Gaz

27^{ème} FOIREXPO de Pollionnay



Septembre, c'est la rentrée, mais surtout à Pollionnay, c'est la FOIREXPO.

Le jour n'est pas levé en ce dimanche 3 septembre, l'effervescence des derniers préparatifs et l'installation des premiers exposants réveille le village. Après plus de 8 mois de travail, le Comité de la Foire, autonome, voit l'accomplissement de son œuvre. Si des problèmes sont survenus au cours de la préparation, rien ne doit venir entacher cette journée familiale et conviviale, qui cette année encore était baignée par un soleil ardent.

Le ruban inaugural coupé, l'harmonie de Saint Just d'Avray emmène officiels et visiteurs dans les rues du village pour que chacun puisse découvrir les stands de nos fidèles forains et peut-être dénicher l'objet rare auprès des particuliers du vide-grenier.

La chaleur de cette journée très estivale écourtait les discours et permettait à tous d'apprécier le verre de l'amitié avant d'aller déguster, à la salle paroissiale, un excellent repas, servi par une équipe qui gère tout cela comme "un chef".

Une visite s'imposait à la salle polyvalente pour retrouver l'exposition sur le thème "20^{ème} siècle, évolution et progrès du quotidien". Martial de FILIPPIS, président du G.M.F. et conservateur de cette exposition fait découvrir pour les plus jeunes, ou retrouver pour les plus âgés, les objets de la vie quotidienne du siècle dernier... mais que de choses ont changé !!! A la maison de la Rencontre, nous retrouvons

l'évolution du confort ménager, là nous apercevons le moulin à café manuel qui est devenu électrique, mais aussi la bassine en faïence pour la toilette, bien plus petite que la baignoire actuelle.

Tout au long de la journée les nombreux visiteurs ont arpenté le centre Bourg, pour écouter l'orchestre ou rendre visite aux associations réunies place du Square pour le forum des associations.

Au gré des rencontres et des conversations, les nouveaux arrivants ou les nouveaux élus invités, s'étonnaient du dynamisme et de l'ampleur de cette manifestation.

Merci à tous, bénévoles, visiteurs et riverains,

grâce à vous, cette 27^{ème} édition, a permis à tous d'oublier, un moment, la rentrée.

Rendez-vous pour la 28^{ème} édition qui se déroulera le dimanche 2 septembre 2007.

Philippe ROUX
Vice-président

foiredpollionnay@aliceadsl.fr



Fête de l'Ecole

Samedi 10 juin 2006

Avant la grande (dés)illusion de juillet et la grande vadrouille des vacances, la fête de l'enfance dressait son chapiteau non pas dans un cabaret ni un casino mais sous la forme d'un vaste marché des connaissances.

Les enfants (pas du paradis) et les parents terribles (!!!) avaient concocté des stands avec plein d'idées.

Ici on préparait un mur, plus loin une peur bleue, l'Inde apportait ses odeurs, là-bas le grand saut (en parachute !) bref rien qui ne relevait de mission impossible !

En fin d'après-midi, ce fut le jour de gloire pour les CM2 et l'on put dire également au revoir les enfants.

Bientôt ce fut l'heure de se séparer et de commencer à rêver aux grandes vacances, à la plage ou aux randonnées ou bien de se plonger devant la télévision

Maintenant que l'on connaît la chanson, pas de doute nous serons là l'année prochaine si tout va bien.

PS : Merci encore mille fois à toutes les personnes qui ont proposé des animations

Pour le bureau
Yves Daul



Adresse et électricité



Pêche à la ligne



Artemi code



Tarot



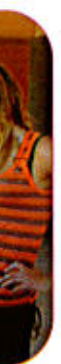
Badminton



Fusées



Bêtes en bois



Fil chenille



Boîte à trésors



Pétanque



Sels colorés



Fabriques la brique



Remise des prix



Lumignons



CM2 - Remise des dictionnaires



Mandalas



Tangram



Sudoku



Cuisine Indienne



Crêpe partie



Coloriage nature



Chamboule tout



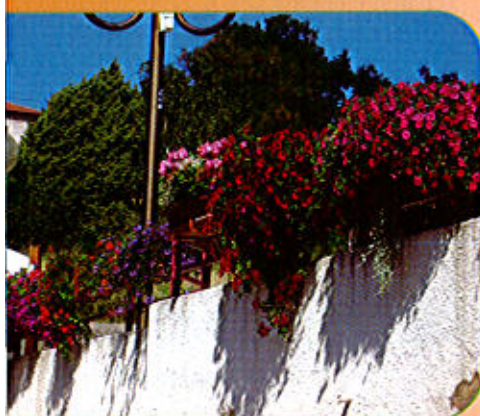
Bracelets et colliers en papier

Fleurissement de la Commune



Notre commune poursuit son effort en matière de fleurissement : un budget de 1500 euros annuel, le travail de toute la commission, les conseils de Bernard Darfeuille et la mise en œuvre de nos deux agents techniques contribuent à l'embellissement de notre village.

André Brottet



LA COMPAGNIE COLLINE THÉÂTRE

La Compagnie Colline Théâtre est particulièrement heureuse d'accueillir cette année la Compagnie parisienne A.M.K. (Aérostas Marionnettes Kiosque) avec "De l'intérieur", une pièce écrite et jouée par Philippe Aupart, la mise en scène, la scénographie et les marionnettes de Cécile Fraysse. C'est l'histoire d'une grossesse vécue du côté du père. De la conception à la naissance, le parcours de ce père (pas) ordinaire aux aventures très particulières. Fasciné par le ventre rond de sa compagne, il réussit à entrer dans la bulle-matrice et même à mettre l'enfant dans son propre ventre à lui pendant quelque temps. Cette pièce au ton farfelu est un hommage rendu au père, grand absent-présent de nos maternités, éternel observateur extérieur de ce qui se passe à l'intérieur. Posé sur une table, un énorme pliage en tissu constitue la scène principale. Ce monde, peuplé de personnages boutonnés, pressionnés, emmêlés, prend vie par le jeu d'un unique comédien-manipulateur, marionnettiste et conteur, amuseur de voix et grand démiurge de l'histoire. "Un spectacle à la fois drôle, sensible et plein d'interrogations" (La Tribune-Le Progrès 12/05/06), qui a été accueilli dans les maternités, bibliothèques, musées et associations partout en France, depuis sa création en janvier 2005, et qui passe par Pollionnay le 21 octobre 2006 à 20h30 à la salle des fêtes.

Une expérience inoubliable, à voir absolument dès 6 ans !

(avec le soutien de la CCVL et de la municipalité).
L'équipe de Colline Théâtre



Médiathèque spectacle de chansons Hervé LAPALUD à POLLIONNAY le 8 décembre à 20h30 à la salle polyvalente (à partir de 8 ans)

Hervé Lapalud, facteur de chansons depuis 1993. Fruit de l'union illégitime entre Jacques Brel et Bobby Lapointe, le chanteur Hervé Lapalud vient sauver le monde avec sa guitare atomique. Entre Blues qui rit et blues qui pleure, il nous livre, enfin, le secret du bonheur. Son grand sourire contagieux, ses yeux pétillants et ses faux airs de Tintin le rendent irrésistible.

Hervé Lapalud donne à voir des chansons qui croquent la vie, avec des vrais morceaux de tendresse dedans.

Delphine Bourrat

UN DRÔLE DE RÊVE



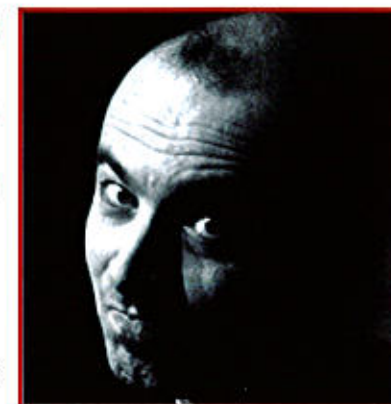
Pour cette 2^{ème} année d'Atelier Théâtre à Pollionnay, nos 10 comédiens, âgés de 8 à 12 ans ont relevé le défi en créant un nouveau spectacle. Après plusieurs mois de dur labeur et l'aide souvent exigeante d'Anne, leur "metteur en scène", "LE RÊVE DE CAMILLE" est devenu réalité sur scène, le samedi 17 juin 2006 à l'auditorium de l'Ecole Michel Serres et le mercredi 28 juin à la nouvelle Maison de Retraite Jean Villard de Pollionnay. Tous les ingrédients étaient réunis : des éclats de rire, une pincée de poésie, 2 doigts de magie, beaucoup d'énergie, le public était conquis et les enfants ravis ! En cadeau, chaque comédien est reparti avec son costume, confectionné pour la plupart, par une styliste professionnelle au grand cœur. Merci Mireille ! Et merci Louis-Do, Matthieu, sans oublier Francis ! Les ateliers reprennent le 4 octobre 2006, les mercredis de 14h à 15h30 salle d'évolution de l'école, sauf vacances scolaires. A bientôt pour de nouvelles aventures théâtrales !

Contact Compagnie Colline Théâtre, Anne Monteil,
04 26 01 65 39 - a.monteil@chello.fr

Spectacle gratuit

Renseignements
au :
04 78 48 14 69

Hervé LAPALUD





ECOLE DE MUSIQUE DE POLLIONNAY

Le samedi 3 juin 2006 "Les Doux-Dingues" la chorale de l'école de musique de Pollionnay se donnait en spectacle dans la salle des Fêtes.

Mélanie Guindéo, la chef de chœur et soprano, a chanté en première partie divers morceaux de Mozart à Händel seule et accompagnée d'une autre soprano, ainsi que de deux solistes de la chorale, qui ont présenté subséquemment leur travail d'un an de technique vocale individuelle.

Nonobstant le public peu nombreux mais d'une grande qualité d'écoute et mélomane, la chorale a interprété ses nouvelles partitions musicales...

Le samedi 24 Juin, c'était la fête de l'école de musique avec la présentation des cours et l'audition des élèves. Les professeurs ont proposé de réunir plusieurs élèves, pour leur donner le plaisir d'interpréter un morceau tous ensemble. Plaisir ressenti également par le public venu nombreux les écouter, les choristes se sont « délectés » à reprendre quelques chants interprétés par tous nos musiciens en herbe. La participation des tout-petits fut un ravissement pour bon nombre d'entre nous par la qualité de leur travail. Même quelques solistes en technique vocale étaient accompagnés sur un air interprété par des élèves. Nous tenons à remercier tous les professeurs qui ont fait travailler les morceaux individuellement à chaque élève et surtout pour l'enthousiasme avec lequel ils ont adhéré à cette proposition de réunir le travail de chacun pour le plaisir de tous. Cet après-midi s'est achevé par le convivial verre de l'amitié. Merci à vous tous, qui par

votre présence, nous soutenez et nous encouragez, nous les bénévoles, à continuer à œuvrer au sein de l'association de l'école de musique de Pollionnay*** qui contribue à faire découvrir, apprendre et aimer la musique.

***60 élèves environ en 2005/2006

Pour le Bureau,
M. A. Marchand

Pour tous renseignements :
Patricia Méniri : 04 78 48 18 25
Claire Hentsch : 04 78 48 18 85

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES RALLYES



Après Cyrille, son oncle, qui avait participé aux championnats de France des Rallyes en 2000 (vice champion de France), Morgan Garcin s'est qualifié pour participer aux championnats de France de Karting catégorie National 125 qui se sont déroulés les 23 et 24 septembre derniers à Laval (Mayenne) avec 135 pilotes.

Ce fut pour lui une très belle expérience et plein de souvenirs pour plus tard.

Quand on dit que c'est dans les gènes !!!

F. Garcin

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54



ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Ce 20 mai 2006, ont eu lieu dans toute la France, des Fêtes du Jeu permettant de manifester publiquement l'importance du jeu pour l'épanouissement de l'enfant. Le village de Pollionnay a été parmi ceux qui ont accueilli une des ces manifestations. Elle a été organisée par les clubs d'Action Catholique des Enfants du secteur et en particulier par les enfants du club de Pollionnay. Une douzaine d'enfants de Sainte Consorce, de Marcy l'Etoile et de Pollionnay étaient donc là pour accueillir une dizaine d'enfants et d'adultes venus jouer et partager une après-midi conviviale. Ils ont ainsi tous pu jouer au chamboule-tout, à la tomate, à la thèque et ce malgré un temps menaçant mais qui n'a pas suffi à empêcher les enfants et adultes de s'amuser. Ce fut donc une bonne journée pour tous.

Clémence Jasserand



DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

ROGER BRIARD

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78



Emilie Esthétique

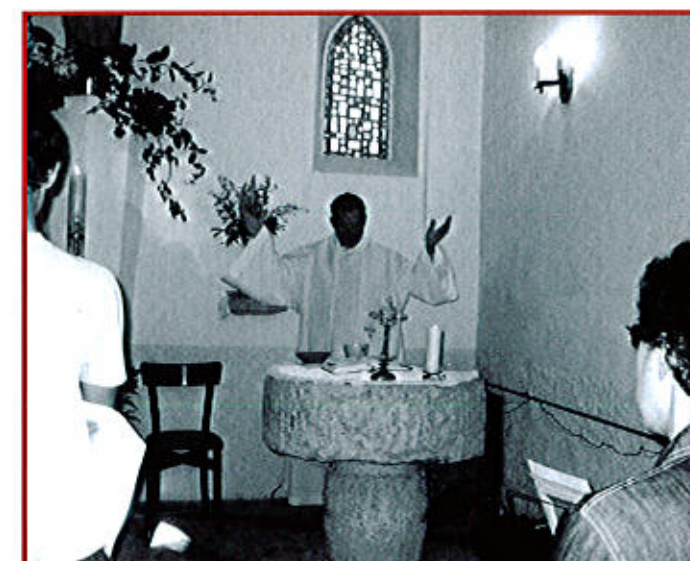
votre institut de beauté
près de chez vous

Épilations - Soins du visage
Soins du corps - Manucure

Rue Jean-Pierre Dumortier
69290 Pollionnay

04 78 48 11 62

INAUGURATION DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE LORETTE



Le samedi 27 mai dernier par une belle journée ensoleillée a eu lieu l'inauguration de la rénovation de la Chapelle Notre Dame de Lorette, avenue du même nom, à Pollionnay. La cérémonie s'est concrétisée par la messe dominicale célébrée par le Père Gay dans ce lieu si cher aux habitants de Pollionnay. Belle rénovation entreprise par l'association paroissiale en présence de nombreux membres de la famille Chantre. A l'issue de la cérémonie religieuse tout le monde était invité à un vin d'honneur-cocktail dans la salle du stade, ambiance chaleureuse et sympathique.

Présence remarquée de MM. Barriol et Guilloteau

Hervé de Rouville





CLUB HIPPIQUE DE POLLIONNAY "LA RANDONNÉE"

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE DU RHONE - 25 MAI 2006
CSO officiel 5^{ème} catégorie E3 OP3 E2 OP2 E1OP1



Champagne ! Le club hippique de Pollionnay a accueilli le 25 Mai dernier un événement sportif majeur sur le sol de notre commune. Cent quarante cinq cavaliers et plus de soixante dix chevaux venus de nombreux clubs du département ont participé à la finale départementale de sauts d'obstacles du Challenge du Rhône. Cette manifestation de premier plan, réorganisée par le Comité Départemental d'Équitation du Rhône n'avait plus eu lieu depuis quelques années. Le Challenge voit s'affronter durant une année, les cavaliers des clubs du département au sein d'une compétition se déroulant tour à tour dans chacun des centres équestres participants. Il permet aux cavaliers d'exprimer leur passion sur de nouveaux terrains, de se situer par rapport aux autres compétiteurs et bien sûr de vivre de grands moments riches en émotion avec leur compagnon : le cheval. Tous, se sont retrouvés dans une ambiance festive où l'essentiel n'est pas de gagner mais bien de participer. Le cadre naturel de la superbe carrière de Pollionnay permet d'offrir de beaux spectacles aux compétiteurs et nombreux visiteurs qui passèrent ce jour là. A noter l'excellente performance du centre équestre du Findez, qui remporta une grande partie des épreuves de la finale et se vit remettre par le Comité Départemental d'Équitation du Rhône, les trophées de club ayant remporté le plus de victoires et ayant

présenté le plus grand nombre de cavaliers dans la compétition. Jamais nous n'aurions pu organiser ces manifestations sans l'aide des bénévoles et des sponsors qui nous ont généreusement aidés. Nous remercions particulièrement la commune de Pollionnay et les élus qui nous ont rendu visite, les pompiers, Décathlon Ecully, Lyon-équitation, la pépinière Desbos, le Crédit Agricole. Le saut d'obstacle comparativement au dressage est relativement nouveau. Autrefois le saut faisait partie intégrante des exercices des régiments de cavalerie et les chevaux de chasse devaient pouvoir sauter franchement des obstacles naturels. La première compétition officielle eut lieu en 1864 à Dublin et le saut fit son entrée aux Jeux Olympiques en 1912. Les bases modernes du saut d'obstacles, furent instaurées par le grand écuyer italien Frederico Caprilli (1868-1907) qui inventa une nouvelle façon de monter et de s'équilibrer, enseignée aujourd'hui partout dans le monde sous le nom de monte dite en suspension (ou extension). C'est dans cet esprit, que nous continuerons à travailler tous ensemble dès la rentrée, afin de contribuer au rayonnement de ce sport en faisant vivre notre commune.

Xavier VITAR



le jardin des lettres

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE

Tél. : 04 78 44 66 54

E-mail : lejardindeslettres@free.fr

club hippique de
POLLIONNAY

- Cours toute l'année
- Ouvert à tous (dès l'âge de 5 ans)
- Formule découverte pour les débutants

Tél. : 06 98 87 52 70

Répondeur : 04 78 48 10 45



DES NOUVELLES DES CLASSES EN 7 DE POLLIONNAY



Après le traditionnel Muguet des classes, ce brin de bonheur pour toute l'année qui n'a pu malheureusement (faute de "combattants") venir dans toutes les chaumières et nous nous en excusons auprès de vous, les conscrits des "7" ont organisé la vente de la "brioche des classes"...C'est bien dans l'idée de Fête, d'échange et de partage qu'autour de cette brioche, mais aussi du Bal et de la buvette de la Foire-expo, que les quelques classards (une vingtaine pas bien plus) ont assuré ces actions. Mais heureusement, bien heureusement que cette longue tournée a été faite ce samedi matin 2 septembre de l'an 2006. D'abord pour les jeunes des 10 (Sophie, Lucile, Loris, Jade, Florent...) au regard pétillant, car la balade en char a été merveilleuse de plaisir, de découverte, d'inconnu... Moment paisible réussi grâce à la gâture du temps de ce matin là. Anecdotes, souvenirs, nouvelles des uns et des autres. Mais aussi parce que les portes se sont ouvertes avec gentillesse et souvent nous étions attendus. Nous avons bien mieux fait que lors du premier Mai. On l'espère ! Merci à Maurice d'avoir insisté, lors d'une soirée de préparation, pour l'organisation de cette tournée des brioches.

Et le "BAL" soirée passée non pas devant son poste mais devant le comptoir, avec la musique des jeunes d'aujourd'hui, la visite nombreux Pollionnois... C'est bien là la véritable tradition des conscrits. Dans leur vingt et unième anniversaire après avoir été tiré au sort comme bon pour le service et souvent pour plusieurs années... (cela à partir 1796...), ils organisaient les fêtes du village. Les jeunes, samedi soir, étaient bien là, venus de Pollionnay mais aussi d'ailleurs. Un merci plus particulièrement aux 20, Loïc, Thomas, Nicolas et les autres... La buvette a aussi pu réunir les générations autour de la Vogue, qui sans cette animation ne serait peut-être pas là, jusque tard dans la nuit ? Tiens il est 5 h et Pollionnay s'éveille au Bourg. Il faut

retourner finir ce week-end des classes. C'est la participation à la grande animation de notre commune : la Foire-expo. La vingt-septième du nom. La tenue de la buvette installée place de la Mairie, parmi les exposants, était notre tâche. Merci à la classe en "2" qui nous a permis de mieux assurer, surtout que la journée était sous le signe "coniculaire" et imprévu... Pour la "2" c'est la demi-décade.

Voilà, il est 20h30 et c'est fini pour les classards, fatigués mais contents de l'avoir fait ou plutôt d'avoir continué la tradition dans ces Monts du Lyonnais. Ceux qui restent encore partagent quelques frites et saucissons autour d'un apéro de l'amitié...C'est le retour dans nos familles qui ne nous ont pas trop vus ce week-end. On ne peut pas remercier tout le monde de peur d'en oublier, petits ou grands. Certains Villageois sont venus à la buvette ou sur la Foire réparer nos oublis lors de la tournée des brioches. Merci. Tans pis pour les classards qui n'ont pas participé. Peut-être demain, ou plutôt en Mai lors du défilé ou du banquet ! Il n'est peut-être pas trop tard pour se manifester car cela serait bien triste si cette tradition de VOTRE classe venait à disparaître...C'est seulement tous les 10 ans !

Pour finir les conscrits souhaitent remercier l'Association Paroissiale et aussi le Comité des Fêtes pour le travail et l'aide apportée lors de cette manifestation du week-end qui doit rester conviviale et festive. Un moment de bonheur simple et inter-génération.

Merci aux "7" présents tout au long du week-end.

Pour le bureau
Christian Raquin



A.S.M.C. GYMNASTIQUE

Les cours ont repris depuis le 11 septembre, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre...
Cette année de nouveaux cours ont été mis en place afin de satisfaire les goûts et les possibilités de chacun.

A Pollionnay au gymnase de l'école :

- Le mardi de 18h à 19h "Gym douce relaxation" avec Christine.
- Le mercredi de 9h à 10h "Gym traditionnelle" avec Christine.
- Le mercredi de 18h45 à 19h45 "Agrès" avec Marie-Claude.

- Le jeudi de 18h45 à 19h45 "Gym tonique" avec Marie-Claude.
- Le vendredi de 19h à 20h30 "Step-Cardio-Etirements" avec Claire.

Le tarif est de 159 euros pour la saison, il permet d'effectuer tous les cours des communes de Charbonnières, Marcy l'Etoile et Pollionnay soit un total d'environ 23 heures de cours par semaine. (Voir tableau ci-dessous).
Un tarif pour le cours d'agrès seul est de 105 euros.

Geneviève Beauquis

HORAIRE GYM ADULTES 2006/2007

Jour	Horaire	Lieu	Discipline	Monitrice
Lundi	09h00 à 10h00	Marcy	Tonification musculaire	Marie-Claude
Lundi	12h15 à 13h15	Ste Luce	Gym tonique	Cécile
Mardi	09h00 à 10h00	Ste Luce	Gym dansée	Christine
Mardi	10h00 à 11h00	Ste Luce	Step	Claire S
Mardi	11h00 à 12h00	Ste Luce	Gym douce - Etirements	Marie-Claude
Mardi	12h15 à 13h15	Ste Luce	Tonification musculaire	Marie-Claude
Mardi	18h00 à 19h00	Pollionnay	Gym Douce - Relaxation	Christine
Mardi	18h30 à 19h30	Marcy	Step débutant	Marie-Claude
Mardi	19h30 à 20h30	Marcy	Tonification musculaire	Claire O
Mardi	20h30 à 21h45	Marcy	Gym tonique	Claire S
Mardi	20h30 à 22h00	Coquelicots	Agrès	Séverine
Mercredi	9h à 10h00	Pollionnay	Gym traditionnelle	Christine
Mercredi	10h30 à 11h30	Marcy	Gym dansée	Christine
Mercredi	18h45 à 19h45	Pollionnay	Agrès	Marie-Claude
Jeudi	09h00 à 10h00	Mille-Club	Tonification musculaire	Marie-Claude
Jeudi	10h00 à 11h00	Mille-Club	Tonification musculaire	Marie-Claude
Jeudi	18h30 à 19h30	Ste Luce	Step	Isabelle
Jeudi	18h45 à 19h45	Pollionnay	Gym tonique	Marie-Claude
Vendredi	09h00 à 10h00	Marcy	Gym dansée	Christine
Vendredi	12h15 à 13h15	Ste Luce	Tonification musculaire	Marie-Claude
Vendredi	18h30 à 19h30	Ste Luce	Cardio - Etirements - Relax	Marie-Claude
Vendredi	19h00 à 20h30	Pollionnay	Step - Cardio - Etirements	Claire O

	TARIF	CONTACT
GYM ADULTE	159 €	Isabelle Jourdan (monitrice) : 06 84 27 89 44
RANDONNÉE	20 €	Marjorie Olivier (secrétaire) : 06 21 83 06 33
AGRES	105 €	Marie-Carmen Gonzalez (trésorière) : 06 99 42 59 90
	Payables en 3 fois sans frais	Marie-Claude Baubrand (monitrice) : 06 89 86 66 07



SOIRÉE-DÉBAT SUR LES ROMS...

Alors que des aires d'accueil pour les gens du voyage sont déjà en activité à Craponne et Chaponost, et que celle de Brindas est en projet, le Secteur Pastoral de l'Ouest Lyonnais, organise une soirée-débat tout public sur le thème :

Les gens du voyage....comment vivent-ils aujourd'hui ?

Avec la participation de :
Didier Brugère, enseignant ASET, Evelyne Ferdi de l'Aumônerie Catholique des Gens du Voyage, Marion Gachet de Médecins du Monde, Emmanuel Mony, Président de la CCVL, Xavier Poussot, Directeur de l'ARTAG.

Le Secteur Pastoral, regroupant les paroisses de St-Alexandre (villages de Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, Pollionnay, Saint Laurent de Vaux, Thurins et Vaugneray), Marcy-l'Etoile, Ste Consorce et St Genis-les-Ollières, invite toutes les personnes intéressées par ce sujet à venir : Le Jeudi 19 Octobre 2006 à 20h30 Salle des Fêtes de Grézieu-la-Varenne (Entrée libre).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Chantal Granger au 04 78 45 83 89,
Anne-Marie Simon au 04 78 87 95 91,
ou Jean-Paul Jasserand au 04 78 48 14 10.

GUESS
BY MARCIANO
TOMMY
HILFINGER
Sand
VIAGGIO
AQUAVERDE
Jeans
Stéphane Gontard
Chaussures
PUMA
by Neil Barrett
prochainement
HUGO
HUGO BOSS

kolorz
PRÊT À PORTER MASCULIN

GRAND CHOIX DE
COSTUMES,
ACCESSOIRES,

110, Avenue Pierre Dumont - CRAPONNE
04 78 448 533

kolorz

HAUTE COIFFURE RENATO

Renato
STYLISTE

Création

Marie
NAILS
Renato

- Maquillage semi-permanent
- Epilation longue durée
- Tatouages...

La beauté par le froid

VERY TENDRE
produits de beauté
PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN : 157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71
CRAPONNE : 66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60



ASSOCIATION DES FAMILLES DE POLLIONNAY

Familles de France est une association Loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée d'éducation populaire et organisation nationale de défense des consommateurs.

Mouvement familial, libre de tout lien politique, syndical et confessionnel, Familles de France représente près de 100 000 familles, réparties dans 550 associations locales dont 85 dans le Rhône.

• POURQUOI ADHÉRER ? •

- Défendre les intérêts des familles,
- Agir auprès des Pouvoirs publics,
- S'investir dans un Mouvement d'intérêt général,
- Se retrouver pour échanger entre familles,
- Se savoir à l'écoute en cas de difficultés,
- Bénéficier d'un réseau local associatif dense et diversifié,
- Obtenir des avantages spécifiques (services locaux),
- Participer à la réflexion sur :
 - la politique familiale,
 - le droit de la famille,
 - l'avenir de la famille au sein de l'Europe,
 - les mesures relatives à la petite enfance,
 - la santé familiale...

www.famillesdefrance69.fr

• Activités 2006 - 2007 •



COUTURE COURS ADULTES

LUNDI : 9h - 11h - TARIF : 50 €/trimestre

DESSIN - toutes techniques

Aquarelle, fusain, pastel, huile, sanguine...



COURS ADULTES

LUNDI : 18h - 19h30 - TARIF : 80 €/trimestre

COURS ENFANTS

1^{er} cours "découverte" gratuit
MERCREDI : 14h - 15h30 • 17h - 18h30
SAMEDI : 9h - 10h30 • 10h30 - 12h
TARIF : 80 €/trimestre



DÉBUT des COURS : Lundi 2 octobre

Professeur : Rachel GUYON - 04 26 02 06 85

• RENSEIGNEMENTS •

Hervé RIVAL de ROUVILLE - 04 78 48 12 94

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE POLLIONNAY

La chasse est ouverte le mercredi et le dimanche de 8 h à 12 h et de 14 h à 1 h après le coucher du soleil.

• SAISON 2005 - 2006 •

BATTUES CHEVREUILS • SANGLIERS

DATES	HEURES	LIEU
10/09/2006	7 h 30	Larny
17/09/2006	7 h 30	Le Bouillon
09/10/2006	13 h 30	La Poye
14/10/2006	7 h 30	Le Bois du Gouvernement
21/10/2006	7 h 30	Larny
28/10/2006	7 h 30	La Poye
04/11/2006	7 h 30	Le Bouillon
11/11/2006	7 h 30	Le Bois du Gouvernement
18/11/2006	7 h 30	Larny
25/11/2006	7 h 30	La Poye
02/12/2006	7 h 30	
09/12/2006	7 h 30	

M. BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MACONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière
69290 POLLIONNAY
N° Siret 415 261 163 00018
Tél. 04 78 48 18 62
Portable 06 07 05 56 04



ESPACES VERTS

CRÉATION / ENTRETIEN / PAVAGE / ARROSAGE INTÉGRÉ

CARRET - Gérant Hubert CARRET - 06 82 08 94 04

Route de la China - 69670 VAUGNERAY • Tél. 04 78 45 91 15 - Fax 04 78 45 88 42
Devis sur demande - E-Mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr



FÊTE INTER-VILLAGES



INTERVILLAGE POLLIONNAY - DEUXIEME

L'équipe composée de 10 habitants de Pollionnay (maillot jaune), s'est classée 2^{ème} à la fête Intervillage.

Organisée à Marcy l'Etoile, et sachant que chaque village participant avait au moins deux équipes engagées, c'est très courageusement, photo à l'appui, que LA seule équipe Pollionnoise était décidée à gagner.

Composée in extremis la semaine précédant la rencontre de 10 participants, sans remplaçant bien sûr, mais avec quelques fidèles supporters. Oui, très modestement, c'est presque un exploit, car quelques points à peine nous ôtent la victoire. Pollionnay a déjà gagné en 2004. C'est surtout pour l'ambiance très conviviale, assez fair-play voire espiègle par moment, que certains d'entre nous participent à cette rencontre qui a le mérite d'en être à sa quatrième édition. A l'année prochaine, peut-être...

Pour l'équipe/M.A. Marchand

SARL JEAN FAURE

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

ZA Ferrières - 69290 GREZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 18 04 - Fax 04 78 44 01 08

Le Pollionnay

Fabrice et Nathalie BATAILLE

BAR • TABAC • PRESSE Petit Casino

Tél. 04 78 48 18 39

LAURI Françoise

Coiffure à domicile

- Coiffeuse • Styliste • Visagiste •

06 10 50 31 35

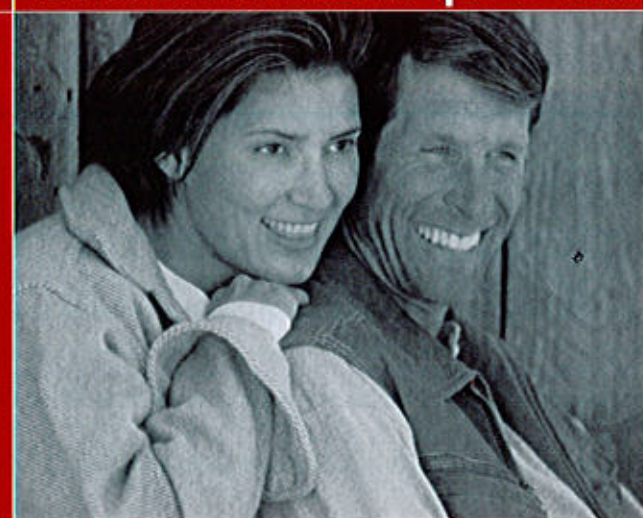
Habitante de Pollionnay !!!

Dans un monde actif, votre temps précieux est compté.
Je prends en charge votre coiffure à votre domicile

Une coiffure selon vos envies !

- coiffure de soirée
- couleur, permanente
- coiffure d'entretien
- mèches, balayage

Ce sont nos clients qui le disent !



Peugeot FAHY,
chaque jour,
ils nous facilitent
la vie

www.occasionsdulion.com/francheville

Dans l'ouest lyonnais, FAHY S.A.

25, avenue du Chater - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20





Camira

Camira en scène pour la fin de l'année !
Dans un tourbillon bicolore, la troupe des *Gadjo's* saura
le plaisir de vous présenter son nouveau spectacle :

Camira

Les 16 et 17 Décembre 2006, les 12, 14, 25, 26 et 27
Janvier 2007 à la salle "Eole" de Craponne.

Les billets seront en vente à partir du 18 octobre :

à l'espace culturel "l'escale"

21 avenue de la libération - St Genis les Ollières

Du 18 au 28 octobre et du 8 au 29 novembre

Les mercredis de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les vendredis de 16 h à 19 h

Les samedis de 10 h à 12 h

Au centre social "M. L. Couffet" de Craponne

Place AM Perrin - derrière la poste - 2ème étage

De 10 à 12 h et de 14 à 18 h

Par tél. au : 0 873 07 90 68

LOISIRS VTT

Le Bourg - 69290 POLLIONNAY • 04 78 48 15 45

Fax 04 78 48 14 44 • www.loisirs-vtt.fr

e-mail : info@loisirs-vtt.fr

A votre service 6 jours sur 7 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (Fermé le mardi)

SIPAG - SEMAINE DES RETRAITÉS DU 16 AU 21 OCTOBRE 2006

Lundi 16 octobre 9h ST GENIS LES O Salle Culturelle	Apprenez à analyser l'actualité à travers différents journaux - Petit déjeuner autour d'une revue de presse, animé par Denis TARDY, Rédacteur en Chef du « Tout Lyon »	SIPAG 04 37 22 07 24
14h30 CRAPONNE Salle Rebuffat	Jeu de Loto	
14h30 POLLIONNAY Salle des Fêtes	Spectacle de chant et chorales - Animé par Madame Christiane BART	
Mardi 17 octobre 14h30 THURINS - Salle des Fêtes	Chansons anciennes, danse et chorale des anciens, avec la participation de Madame Suzanne Marnas, chanteuse de l'Association "Dansons à deux"	
14h30 VAUGNERAY - Salle des Fêtes	Récital poétique par Monsieur GOULUPIAN, membre de l'Association Jean TARDIEU à Lyon	
Mercredi 18 octobre 14h30 TASSIN LA DEMIUNE Cinéma Le LEM	Miss Daisy et son chauffeur, suivi d'un débat animé par Madame Josy DUCARRE, psychologue gérontologue et le Docteur GARCIN, Médecin gériatre	
14h30 FRANCHVILLE Salle Grapelli IRIS	Partenariat : Festival Lumière Blanche - 100 places disponibles (inscription obligatoire)	
14h30 FRANCHVILLE Salle Grapelli IRIS	Bal - Après-midi dansant animé par l'orchestre Jacky MORCILLO	
Jeudi 19 octobre 15h CHARBONNIERES Salle Alpha	Pièce de théâtre "Knock et autres malades imaginaires" avec le Mouvement théâtral "La Ruée vers l'Art"	
14h30 MARCY L'ETOILE Parc Lacroix-Laval	Atelier de découverte du bambou à travers des contes d'Asie et pratique d'un objet en origami - 30 places disponibles (inscription obligatoire)	
14h30 STE CONSORCE Salle des Fêtes	Artistes de cirque "Cessez le feu !", spectacle audacieux, jonglerie, acrobaties, rire et bonne humeur garantis !	
8h30 STE CONSORCE Salle des Fêtes	Randonnée - deux circuits (6-8km et 8-11 km) organisés par le Club "Le Lierre" - Départ du Parking de la Salle des Fêtes - Retour à la salle pour midi et repas tiré du soc	
14h30 FRANCHVILLE Salle Barbara IRIS	Conférence "La mère et l'enfant, Art ancien et Art contemporain" par Monsieur Damien CAPELAZZI, Historien de l'Art	
Vendredi 20 octobre Samedi 21 octobre 14h30 COURZIEU Salle des Fêtes	Bal - Après-midi dansant animé par l'orchestre EUROPA	Pour tout renseignement contacter la mairie au : 04 78 48 12 09



L'ARAIRE

UN CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LE PAYS LYONNAIS OUVERT AU PUBLIC

Près de 600 ouvrages sur l'histoire, la géographie, le
patrimoine, l'histoire de l'art et l'archéologie dont plus de la
moitié sur le Lyonnais, la série complète de la revue L'Araire,
soit à ce jour 145 numéros. Une visite à notre centre de
documentation les mercredis après-midi, ou un contact
téléphonique, vous permettront également de connaître les
autres activités de L'Araire.

Les consultations de notre centre de documentation sont
gratuites (04 78 45 40 37).

REVUE L'ARAIRE

Vous pouvez vous procurer les numéros de la revue L'Araire au
siège à Messimy, Passage de L'Araire, sur place, les mercredis
de 14h à 18h ou du lundi au vendredi (horaires au 04 78 45
40 37).

Des dépliants de la revue sont disponibles gratuitement sur
place, sur simple demande.

UN DVD SUR L'HABITAT RURAL

L'Araire a réalisé un DVD sur *L'habitat rural en Pays Lyonnais*
présentant le modèle architectural de la ferme en U, typique du
Pays Lyonnais. L'Araire propose aujourd'hui un support
moderne de présentation du patrimoine rural bâti et des
paysages du Pays Lyonnais. Ces images tournées entre 2001
et 2004, nous emmènent à la découverte des fermes en U et
de leurs caractéristiques : matériaux de construction, bâtiments
d'habitation et d'exploitation, alimentation en eau ...

Le DVD est disponible au siège administratif de L'Araire
1 passage de L'Araire - 69510 Messimy - 04 78 45 40 37 au
prix de 15 euros (20 euros franco par envoi postal).



Jacques Poix

Communications...

Créateur

Concepteur

Imprimeur

Reprographe

Siège Social

4, impasse Berthelot • 69160 Tassin
Tél. : 04 78 34 89 18 • Fax : 04 78 34 88 91
E-mail : jacquespoixcom@wanadoo.fr

Magasin

Fournisseur en papeterie
50, avenue Victor Hugo • 69160 Tassin
Tél./Fax : 04 78 34 99 17



Maison d'Expositions de L'Araire à Yzeron

Les visiteurs peuvent découvrir le centre d'expositions et
d'animations situé en bordure du village, à la pointe
nord-est de l'éperon rocheux qui domine la vallée de
l'Yzeron, de 14h à 18h, les samedis, dimanches et
jours fériés, jusqu'à fin octobre (15h-19h en juillet-août).
Deux expositions permanentes sont présentées. La
première, « le tissage du velours de soie dans l'Ouest
Lyonnais » retrace l'activité du tissage dans la
campagne lyonnaise qui s'oriente dans le tissage du
velours de soie à partir de 1830.

La seconde, "Les aqueducs romains de Lyon" propose
une découverte des 4 aqueducs qui alimentaient la cité
de Lugdunum en eau et des techniques de construction
mises en œuvre par les romains.

Une troisième salle propose au public de découvrir pour
la 2ème année une exposition sur le télégraphe de
Claude Chappe, réalisée par J-L. Contamine et
H. Barbier.

Du 22 juillet au 29 octobre : Exposition temporaire sur
"La vallée de l'Yzeron, réalisée en collaboration avec le
S.A.G.Y.R.C. (Syndicat d'Aménagement et de Gestion
de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières), où l'araire
présente les diverses caractéristiques de l'Yzeron et de
son bassin versant : milieu piscicole, faune, flore,
paysages, patrimoine, crues.



EXPRESSION LIBRE

L'opposition au sein du conseil municipal de Pollionnay : des éléments de compréhension sur ma position depuis 3 ans. Lors des élections municipales, la liste élue, dont je faisais partie, proposait de mener une politique clairement décrite dans son programme, distribué à tous les citoyens de Pollionnay : le programme de la liste "Agir Ensemble".

Qu'en est-il aujourd'hui de la réalisation de ce programme ?

Certes, si l'on s'en tient aux débats du conseil municipal, on peut considérer appliquée l'idée générale de ce programme. En effet, on a bien "servi les intérêts généraux de nos concitoyens en veillant à garder pour notre village son identité rurale...". Mais, cela pouvait-il en être autrement ?

J'ai eu plusieurs fois l'occasion au sein des débats du Conseil Municipal, seul lieu d'expression municipale qui m'a été « laissé ! », d'exprimer et de développer ma conviction sur certains sujets dont je ne partageais pas le même point de vue. Entre autres sur le PLU (plan local d'urbanisme), l'assainissement, les actions culturelles et associatives sur la commune.

Sur le POS (plan d'occupation des sols) nous nous étions engagés "à ne pas réviser celui-ci à moins que les résultats des études n'en montrent la nécessité contraire". Les études semblent avoir montré le contraire... du fait de la présence de déséquilibre sur certaines zones. Mais cela devait se faire dans la transparence est-ce le cas quand ?

Il n'y a pas de commission générale sur ce sujet, toutes les tendances du conseil municipal ne sont pas représentées. Il n'y a aucune mise au point en Conseil Municipal sur les modifications des zones constructibles ou pas dans le futur projet de PLU ?

De quoi avoir un sentiment d'un déséquilibre... dans le traitement des affaires ?

Sur l'assainissement : construire un projet sur ce sujet demande de prendre du recul en proposant une réflexion collective et des études complémentaires aux Schémas Directeurs d'Assainissement (SDA) comme pour le Lobbé. Cela a été demandé en Conseil Municipal et

voûté depuis longtemps. Mais rien. Ni sur cet aspect technique ni sur l'aspect écologique et environnemental. On ne parle alors que de finances, de choix d'urbanisme... Le choix est clairement annoncé dans le PLU pour certains hameaux dont l'assainissement collectif obligatoire est programmé pour bien plus tard. D'autant qu'il va bien falloir contrôler les installations qui ont été déclarées impossibles (inutilisables) dans le SDA. On marche sur la tête ! Ne peut-on pas se demander s'il n'y a pas une discrimination pour un groupe d'habitants de Pollionnay, c'est-à-dire une distinction d'une partie de la population sans justificatif dans cette action de mise en assainissement collectif.

Enfin sur la politique culturelle et associative : aucune vision globale ni aucune initiative pour toutes les tranches d'âges sur Pollionnay. Après la disparition de la MJC, le manque de salles municipales pour les activités, la faible implication financière et la difficile installation pour un projet collectif autour des associations, comment faire grandir nos jeunes sur Pollionnay ? Comment la commune assure ce projet éducatif pour tous ?

"Vivre ensemble" et être "guidés par des valeurs fondamentales, de respect des personnes, de la diversité..." (relire le programme électoral), j'ai l'impression que l'on a perdu cette notion de "démocratie visible". En effet, elle est bien perdue si je m'en tiens au vrai faux-débat sur l'installation d'une entreprise rurale, aux choix dans les dossiers de constructions nouvelles, au zonage des parcelles constructibles ou pas dans le futur PLU, à l'achat de terrains par la municipalité, à l'absence de débats sur les questions d'environnement générale pour notre commune... Je resterais vigilant au sein du Conseil Municipal en continuant à exprimer ce que certains citoyens voudraient exprimer.

Christian Raquin
Elu municipal de Pollionnay

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

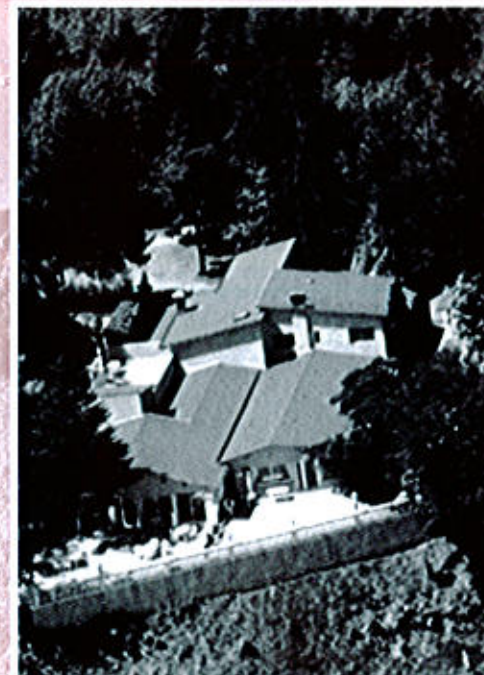
Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

Le Malval

Mariage - Banquet - Séminaire - Restaurant

Ingrid et Christian BENAGES vous accueillent dans un cadre d'exception avec vue panoramique sur Lyon et la chaîne des Alpes. Un établissement de 350 m² de salons modulables rénovés dernièrement, et donnant sur deux magnifiques terrasses.



Repas groupe :

De 15 à 280 personnes
Tous les jours de l'année

Restaurant :

Ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre
Samedi midi et soir
Dimanche et jours fériés le midi

Menu spécial Association :
nous contacter

1 coupe offerte
aux Pollionnois pour tous vos repas
(merci de le signaler à la réservation).

Le Malval • Col de Malval • 69670 Vaugneray

Tél. 04 78 45 82 66 • Fax 04 78 45 93 71

www.cascade-malval.com • E-Mail : contact@cascade-malval.com



Jardinerie
DESBOS

Jardinerie • Décoration • Fleuristerie

1315, route de Sain Bel - Face à l'entrée principale - Parc de la Croix Laval - 69280 Marcy L'Étoile - Tél. 04 78 87 18 58





UNE SUPERBE RÉHABILITATION DE CHARME EN PLEIN CŒUR DE POLLIONNAY

25 APPARTEMENTS
AUTOUR D'UN AGRÉABLE JARDIN

LA LISIÈRE
DES MONTS



Idéalement orienté, l'immeuble bénéficie d'excellentes conditions d'ensoleillement.
Il vous séduira par son emplacement très recherché au sein d'une commune réputée
pour son ambiance village conviviale.

du **Studio**
au **5 Pièces**

- Grandes terrasses
- Balcons

Un panorama
d'exception

Des volumes
atypiques

Une ligne de prestations
raffinées

En réalisant la réhabilitation
de cette ancienne maison de retraite
PRESTIGE participe à la volonté de Pollionnay
d'harmoniser passé et modernité.

04 78 24 07 77

Une réalisation

www.prestige-promotion.com

P R E S T I G E

31, Cours Lafayette - 69006 LYON

LA QUALITÉ POUR CADRE DE VIE